



Edité le : 15/04/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE SAINT MAXIMIN

1 RUE DES ECOLES
30700 ST MAXIMIN

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE24-48946	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD
Identification échantillon :	LSE2404-39983-1	N° Prélèvement :	00180003
N° Analyse :	00181410	Nature:	Eau à la production
Point de Surveillance :	STATION DE SAINT MAXIMIN	Code PSV :	000001161
Localisation exacte :	robinet SORTIE STATION		
Dept et commune :	30 SAINT-MAXIMIN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,0002532900	Y :	4,4518056700
UGE :	0159 - SAINT MAXIMIN		
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
Type de visite :	P1	Type Analyse :	DIVER
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE SAINT MAXIMIN MAIRIE DE SAINT MAXIMIN 30700 SAINT MAXIMIN	Motif du prélèvement :	S1
Nom de l'installation :	STATION DE SAINT MAXIMIN	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 08/04/2024 à 08h27	Réception au laboratoire le 08/04/2024 à 15h32	Code : 000963
	Prélevé par CARSO LSEHL / HUTTENSCHMITT Christel - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	EAU DE JAVEL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 13/04/2024 à 19h03

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Pesticides <i>Pesticides divers</i>								

.../...

Edité le : 15/04/2024

Identification échantillon : LSE2404-39983-1

Destinataire : MAIRIE DE SAINT MAXIMIN

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	#
Chlorothalonil R 471811	11R471811	< 0.020	µg/l	HPIC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M. ET116	0.020	0.10	

11R471811 ANALYSE R471811= CHLOROTHALONIL R471811 (aRS11-2023)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Isabelle VECCHIOLI
Responsable de Laboratoire

